



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél. 022 379 06 61 | Fax 022 379 06 39

CYCLE DE FORMATION 2004/2005

et

SÉMINAIRE "ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT"

Pierre-Alain RUMLEY

Office fédéral du développement territorial (ARE)

**Urbanisme :
Durabilité et développement territorial**

jeudi 12 mai 2005 à 17h.15



Salle A (rez-de-chaussée)

Bâtiment A - Battelle

7, route de Drize

1227 Carouge

PROCHAINS SÉMINAIRES :

Vendredi 13 mai 2005 de 08h30 à 17h00

Journée du CUEPE 2005 sur "L'hydrogène, futur vecteur énergétique ?"

Jeudi 26 mai 2005 à 17h.15

Urbanisme : Villes denses et réparties (titre provisoire), J. Acebillo, Académie de Mendrisio

Jeudi 9 juin 2005 à 17h.15

Développement socio-économique : sécurité des approvisionnements électriques, réorganisation des marchés et énergies renouvelables, F. Romero, CUEPE

L'orateur

Pierre-Alain Rumley, né en 1950, étudie la géographie à l'Université de Neuchâtel, fait un diplôme postgrade à l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et y soutient sa thèse en 1984.

De 1980 à 1984, il est secrétaire de l'Association Région Val-de-Travers. De 1985 à 1997, il est chef du Service de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

De 1997 à 2000, il enseigne en qualité de professeur d'aménagement du territoire à l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL) et en 1999-2000 en qualité de professeur invité à l'EPFZ.

Pierre-Alain Rumley, élu directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) par le Conseil fédéral, est entré en fonction le 1er juillet 2000.

La conférence

La présentation du prof. Rumley se réfère au "Rapport 2005 sur le développement territorial" (www.are.admin.ch/are/fr/raum/reb/index.html), et en particulier au chapitre "Durabilité et développement territorial" qui traite des aspects économiques, de la dimension sociale et environnementale du développement du territoire.

Le fil rouge de cet exposé sera :

- Que recouvre la notion de développement durable du territoire ?
- En fonction de ce qui précède, le développement territorial actuel et futur prévisible du territoire va-t-il dans le sens de la durabilité ?
- Comment, le cas échéant, l'orienter différemment et dans quelle direction ?

Tram 13, environ 20 minutes depuis la Gare, ou tram 12 depuis le centre ville, arrêt Rondeau de Carouge.